

## **Rapport du VPN à IRCC – automne 2019**

Ce serait peu dire que d'affirmer que cette année a été difficile pour moi sur le plan personnel. L'homme avec lequel je partageais ma vie depuis 29 ans est décédé, ensuite mon père est mort et ma sœur, qui est aux prises avec la maladie d'Alzheimer, est à l'article de la mort. Je subis des pressions supplémentaires parce que je suis l'exécuteur testamentaire de mon mari et de mon père. Le côté positif de ma vie est que je prends plaisir à relever des défis en me consacrant à mes activités syndicales.

J'ai participé à plusieurs réunions du Comité national de consultation patronale-syndicale et du Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité (ainsi que de son sous-comité sur la santé mentale) à Ottawa et, bien sûr, aux réunions de l'Exécutif national du SEIC.

J'ai assisté en tant qu'observateur à la Conférence nationale sur les droits de la personne et les relations interraciales tenue à Winnipeg, à l'occasion de laquelle j'ai eu l'honneur de dévoiler le nouveau logo de la fierté LGBT2+ du SEIC. Les réunions ont été habilitantes et émaillées de prestations émouvantes, dont la moindre n'a pas été la puissante allocution principale prononcée par Nia Gillies devant les délégué-e-s, observatrices et observateurs. J'ai également assisté à la conférence des président-e-s de l'Ouest tenue à Winnipeg du 31 mai au 2 juin 2019. Je devais y assister à titre d'observateur mais je suis devenu délégué pour remplacer le président de la section locale 20938 dont je fais partie. J'ai été honoré de représenter mes collègues de travail à cette conférence. J'ai par ailleurs été choisi pour participer à la Conférence nationale de l'AFPC sur la santé et la sécurité qui aura lieu du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2019.

Le Comité d'IRCC sur la santé mentale s'est chargé d'établir un rapport d'incident en santé mentale qui peut servir à mieux illustrer les problèmes auxquels nous devons faire face au quotidien. Et nous discutons de façon suivie des problèmes et des obstacles ainsi que des moyens d'en traiter plus efficacement.

Le CNOMSS s'occupe des incidents, des questions d'adaptation et des moyens de mieux s'attaquer de façon suivie aux difficultés qu'éprouvent les membres. Nous avons traité longuement de la charge de travail et des pratiques d'embauche, comme nous en traitons au cours des réunions du CNCPS.

Pendant les réunions du CNCPS, j'aborde toujours la question de la charge de travail, et on me répond toujours que le ministère engage comme un fou. Or, il semble que tous les nouveaux employé-e-s sont affectés à de nouveaux projets de prédilection plutôt qu'au comblement des lacunes du ministère. Il semble que le mot d'ordre d'« en faire plus avec moins » dont Brian Mulroney nous rebattait les oreilles ait fini par être ramené à un nombre plus acceptable d'entrevues finales dans certains bureaux. Des conversations sur l'amélioration des communications de la direction aux dirigeant-e-s du syndicat pour obtenir notre appui soutenu auront lieu sous peu. Le fait que le poste vacant au bureau de l'Î-P-É n'ait été signalé qu'à une poignée de personnes mais non au président ou à votre serviteur est déplorable et ne doit pas se reproduire. Le rétablissement des tests au sein du Programme de la citoyenneté est un excellent signe qu'IRCC reprend ses responsabilités en mains, mais le ministère ne me l'a jamais indiqué même si je me suis plaint amèrement pendant des années que la sous-traitance ne faisait qu'ouvrir la porte aux pots de vin, etc. Si le nouveau mot d'ordre de la direction est d'avoir de meilleures relations avec le syndicat, elle devrait commencer à agir en conséquence.

J'en suis à la dernière année de mon mandat au poste de VPN à IRCC et je ne chercherai pas à me faire élire pour un nouveau mandat. Je prendrai ma retraite après le congrès de 2020 du SEIC. Je présenterai plusieurs autres rapports d'ici là, bien sûr, mais je tenais à vous l'annoncer dès maintenant pour que toute personne que cela pourrait intéresser d'occuper le poste de VPN à IRCC après moi dispose d'une année pour se faire connaître et s'y préparer.

En toute solidarité,

Paul Croes  
VPN, IRCC